

APPEL A CANDIDATURE CONSEIL D'ADMINISTRATION

5 personnalités extérieures

01 A quoi sert le Conseil d'Administration ?

Le Conseil d'administration détermine les orientations de la politique de l'établissement, notamment dans les domaines de l'éducation, de la formation initiale et tout au long de la vie, de la recherche et des relations avec le monde économique et industriel, des activités relatives à la vie universitaire des étudiants et des personnels. Parmi ses missions, il vote le budget, il adopte les statuts et le règlement intérieur de l'université.

Les personnalités extérieures participent à l'élection du Président de l'université

02 Qui peut candidater ?

Le Conseil d'Administration est composé de 36 membres dont huit personnalités extérieures. Pour ces dernières, trois sont désignées statutairement par les collectivités territoriales et les organismes de recherche et cinq autres font l'objet d'un appel à candidature.

La parité absolue doit être respectée entre toutes les personnalités extérieures du Conseil d'Administration. L'une des cinq personnalités extérieures élues doit être diplômée de l'université Toulouse III - Paul Sabatier.

La durée du mandat est de quatre ans.



Date limite de dépôt des candidatures :
vendredi 29 novembre 2019
ca.secretariat@univ-tlse3.fr